

Avis de constitution

SOCIETE « MIRROR SERVICE INNOVATION » en abrégé « MISI »

Siège ABIDJAN –COCODY – RIVIERA 2 – RUE JARDIN –
NON LOIN DE LA BANQUE SGCI - LOT 227, ILOT 28, Lot
227, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRROR SERVICE INNOVATION »

en abrégé « MISI »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

COMMERCER GENERAL – TRAVAUX DE BÂTIMENT –
SECURITE ELECTRONIQUE – FORMATION

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN –COCODY – RIVIERA 2 – RUE JARDIN –
NON LOIN DE LA BANQUE SGCI - LOT 227, ILOT 28, Lot
227, Ilot 28

Dirigeant(s) M KOUYO GNAZALE ARMAND CEDRIC
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04803 du 25/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26293/GTCA/RC/2025 du 25/04/2025

